

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 675.584

Perfectionnements aux appareils de production et de réception des signaux électriques comportant des appareils de télévision ou autres appareils semblables.

M. JOHN LOGIE BAIRD et Société dite : TELEVISION LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 21 mai 1929, à 16^h 37^m, à Paris.

Délivré le 7 novembre 1929. — Publié le 12 février 1930.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 20 juin 1928. — Déclaration des déposants.)

L'invention est relative à des perfectionnements apportés aux appareils de production et de réception des signaux électriques comportant des appareils de télévision ou autres appareils similaires.

Suivant l'invention on combine, avec un phonographe (pourvu d'un pick-up électrique) un récepteur sans fil, un téléphone haut-parleur, un récepteur de télévision et une disposition de connexions électriques réglables grâce à quoi différentes combinaisons ci-après décrites, peuvent être obtenues à volonté.

Le dessin schématique annexé représente, à titre d'exemple seulement, une forme de réalisation d'une telle disposition de connexions.

Sur le dessin, le récepteur sans fil 2 est connecté par des conducteurs 4 à un côté du commutateur 6 connecté à un amplificateur 8 de construction usuelle. L'autre côté du commutateur 6 est connecté par des conducteurs 10 à un pick-up électrique 12 d'un phonographe 14. Un récepteur de télévision 16 est connecté à un commutateur 18 dont un côté est connecté par des conducteurs 20 à l'un des côtés d'un commutateur 22, connecté aux bornes de sortie de l'amplificateur 8. L'autre côté du commutateur 22 est con-

necté par des conducteurs 24 aux bornes d'un téléphone haut-parleur 26.

Avec les connexions comme décrites plus loin, le téléphone haut-parleur 26 peut être connecté en passant par le commutateur 22 et l'amplificateur 8 au pick-up 12 ou au récepteur sans fil 2 selon la position du commutateur 6. Si l'on suppose que le pick-up 12 est actionné par un disque enregistré placé sur le phonographe 14 et si le récepteur sans fil est accordé pour recevoir les signaux ordinaires radiodiffusés, le son émis par le téléphone haut-parleur 26 peut être dérivé de chacune de ces sources. En outre, les commutateurs 18 et 22 peuvent être placés de façon à connecter le récepteur de télévision 16 avec l'amplificateur 8 et par une position approfondie du commutateur 6 l'amplificateur 8 peut être connecté avec le pick-up 12 ou avec le récepteur sans fil 2. Si maintenant le phonographe 14 est pourvu d'un enregistrement visuel (tel qu'il a été décrit dans le brevet anglais n° 289.104, du 15 octobre 1926) et si le récepteur est accordé pour les signaux de télévision, l'image vue sur l'écran du récepteur de télévision peut être dérivée de chacune de ces deux sources.

Pour permettre aux signaux sonores et

aux signaux visuels d'être reproduits simultanément par le téléphone haut-parleur 26 et le récepteur de télévision 16 respectivement, le phonographe est pourvu d'un second pick-up 28 et le récepteur sans fil 2 d'un second circuit accordé. L'un ou l'autre de ces dispositifs peut être connecté aux bornes d'entrée d'un second amplificateur 30 au moyen d'un commutateur 32, dont un côté est connecté par des conducteurs 34 au pick-up 28 et dont l'autre côté est connecté par des conducteurs 36 à un second circuit accordé du récepteur sans fil 2. La borne de sortie de l'amplificateur 30 est connectée par des conducteurs 38 à un côté du commutateur 18.

Avec le nouvel appareil et les connexions qui viennent d'être décrits, le téléphone haut-parleur 26 peut être actionné par des signaux radiodiffusés comme précédemment décrit grâce à une position convenable des commutateurs 6 et 22 tandis que le récepteur de télévision 16 est actionné en même temps par les signaux de télévision reçus, sur le second circuit accordé du récepteur 2 et transmis, à ce dernier, au moyen des conducteurs 36, du commutateur 32, de l'amplificateur 30, des conducteurs 38 et du commutateur 18.

Si le phonographe 14 est pourvu d'enregistrements sonore et visuel combinés (voir le brevet anglais n° 289.104 déjà indiqué), le récepteur de télévision 16 et le téléphone haut-parleur 26 peuvent être actionnés, simultanément, par des signaux provenant du disque enregistré. Dans ce cas, les sillons du disque agiront sur le pick-up 12, dont les signaux dérivés passent, au téléphone haut-parleur 26, au moyen des conducteurs 10, du commutateur 6, de l'amplificateur 8, du commutateur 22 et des conducteurs 24, tandis que les sillons de l'enregistrement visuel du disque agiront sur le pick-up 28 dont les signaux dérivés passeront au récepteur de télévision 16, au moyen de conducteur 34, du commutateur 32, de l'amplificateur 30, des conducteurs 38 et du commutateur 18.

De cette manière, si les enregistrements visuel et sonore combinés sont ceux d'une personne parlant, une image de cette personne sera vue sur l'écran du récepteur de télévision 16 tandis que sa voix sera entendue simultanément au téléphone haut-parleur 26.

Bien que le schéma conventionnel pour un commutateur bipolaire à deux directions ait été indiqué sur le dessin pour chacun des commutateurs montrés, il est bien entendu que l'invention n'est pas considérée comme limitée à ce qui est représenté, on pourrait employer d'autres types de commutateur, sans sortir du cadre de l'invention, tels que, par exemple, des commutateurs du type bien connu à fiches et jacks.

RÉSUMÉ :

1° Perfectionnements aux appareils de production et de réception des signaux électriques comportant des appareils de télévision ou autres appareils semblables caractérisés principalement par la combinaison, avec un phonographe (pourvu d'un pick-up électrique), d'un récepteur sans fil, d'un téléphone haut-parleur, d'un récepteur de télévision, d'une disposition de connexions électriques réglables grâce à quoi différentes combinaisons peuvent être obtenues à volonté ; le téléphone haut-parleur ou le récepteur de télévision pouvant être actionné par le phonographe ou par le récepteur sans fil.

2° Forme de réalisation d'un appareil perfectionné suivant 1°, caractérisée en ce que le phonographe comporte deux pick-up électriques et le récepteur sans fil deux circuits accordés, les connexions électriques étant telles que le téléphone haut-parleur et le récepteur de télévision peuvent être actionnés simultanément, soit par le phonographe, soit par le récepteur sans fil.

JOHN LOGIE BAIRD

ET Société dite : TÉLÉVISION LIMITED.

Par procuration :

Henri ELLIOT.

